

ASSEMBLEE GENERALE du 28/09/2024 à <u>17h00</u> (Stand de la Sumène)

Je soussigné(e)		
ne pouvant assister à l POUVOIR à	'Assemblée Générale	e du 28.09.24 , donne
M. ou Mme, T.S.H.V.		licencié(e) au
pour la saison 2024/2025.		
	A,	le

(Signatures des deux licenciés)

2 pouvoirs MAXI par licencié

Tir Sportif du Haut Vivarais 190 chemin de Bruno Payet

07270 LAMASTRE